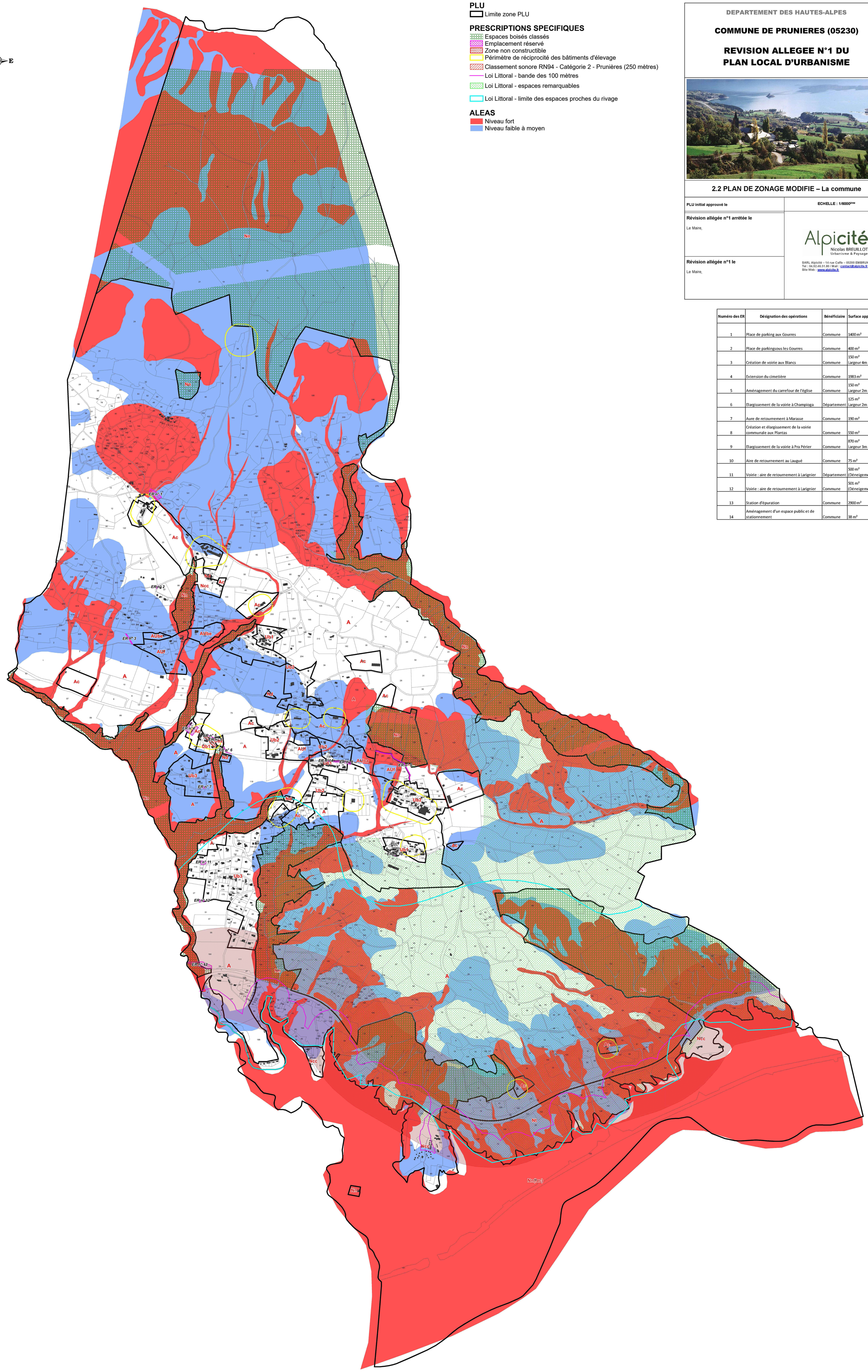

PLU

Limite zone PLU

PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

- Espaces boisés classés
- Emplacement réservé
- Zone non constructible
- Périmètre de réciprocité des bâtiments d'élevage
- Classement sonore RN94 - Catégorie 2 - Prunières (250 mètres)
- Loi Littoral - bande des 100 mètres
- Loi Littoral - espaces remarquables
- Loi Littoral - limite des espaces proches du rivage

ALEAS

- Niveau fort
- Niveau faible à moyen

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE PRUNIERES (05230)

REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

2.2 PLAN DE ZONAGE MODIFIE – La commune

PLU initial approuvé le	**ECHELLE : 1/6000ème**
Révision allégée n°1 arrêtée le Le Maire,	Alpicité Nicolas BREUILLOT Urbanisme & Paysage
Révision allégée n°1 le Le Maire,	SARL Alpicité – 14 rue Caffe – 05200 EMBRUN Tel : 04.92.46.51.80 / Mail : contact@alpicite.fr Site Web : www.alpicite.fr

Numéro des ER	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Place de parking aux Gourres	Commune	1400 m²
2	Place de parkingsous les Gourres	Commune	400 m²
3	Création de voirie aux Blancs	Commune	150 m² Largeur 4m
4	Extension du cimetière	Commune	1983 m²
5	Aménagement du carrefour de l'église	Commune	150 m² Largeur 2m
6	Elargissement de la voirie à Champioga	Département	125 m² Largeur 2m
7	Aure de retournement à Marasse	Commune	190 m²
8	Création et élargissement de la voirie communale aux Plantas	Commune	550 m²
9	Elargissement de la voirie à Pra Périer	Commune	870 m² Largeur 3m
10	Aire de retournement au Laugué	Commune	75 m²
11	Voirie : aire de retournement à Larignier	Département	500 m² (Déneigement)
12	Voirie : aire de retournement à Larignier	Commune	501 m² (Déneigement)
13	Station d'épuration	Commune	2900 m²
14	Aménagement d'un espace public et de stationnement	Commune	38 m²